



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

## COMITÉ DU PROGRAMME

**Cent vingtième session**

**Rome, 7 – 11 novembre 2016**

**Évaluation de la contribution de la FAO à l'Objectif stratégique 5 -  
Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en  
situation de crise**

**RÉPONSE DE LA DIRECTION**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

**Laurent Thomas,  
Sous-Directeur général,  
Département de la coopération technique**

**Tél. +39 065705 -5042**

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse <http://www.fao.org/cofi/fr/>*



mr741

1. La direction se félicite de l'Évaluation de la contribution de la FAO à l'Objectif stratégique 5 - Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise. Le rapport fournit une analyse détaillée de la manière dont les programmes de la FAO axés sur la résilience ont réussi à renforcer le positionnement de l'Organisation dans le domaine de la préparation et de la réaction aux crises. Ces programmes élargissent l'offre de services de l'Organisation et sont axés davantage sur la résilience. Ils établissent une passerelle entre les interventions d'urgence à court terme et la gestion et la réduction des risques à long terme. L'évaluation a mis en évidence que la FAO est une organisation qui contribue principalement au développement agricole à long terme mais qui continue d'être présente au moment des catastrophes et des crises et fournit une aide d'urgence dans une perspective axée sur la résilience. Le rapport prend bien la mesure de l'Objectif stratégique 5 (OS5), qui englobe les travaux sur le développement - qui nécessitent des années de soutien en matière de renforcement des capacités et d'élaboration de politiques (par exemple pour les systèmes d'alerte rapide ou de prévention et de réduction des risques de catastrophes) - ainsi qu'un volet «intervention» formulé et incorporé dans les perspectives de développement à plus long terme.
2. La direction se félicite des conclusions du rapport concernant le positionnement stratégique de l'Organisation. Il montre bien que la FAO est idéalement placée pour contribuer aux programmes en faveur de la résilience et être un leader d'opinion dans le domaine. En effet, au niveau des pays, le Programme stratégique 5 (PS5) fait la différence en facilitant l'élaboration d'interventions multidisciplinaires plus cohérentes en matière de renforcement de la résilience. Des mesures adaptées de soutien aux programmes ainsi que des stratégies nationales axées sur la résilience ont permis d'établir un lien entre le cadre de programmation par pays et le niveau de description détaillée des projets.
3. La direction note que l'équipe d'évaluation apprécie l'approche souple, dynamique et solidaire élaborée et mise en œuvre par l'équipe chargée du PS5 à tous les niveaux, notamment pour aider les bureaux de pays à obtenir des résultats. Elle ajoute que le processus d'appui aux pays lancé par l'équipe est innovant et considéré comme ayant considérablement amélioré le dialogue entre les différents bureaux de l'Organisation (bureaux du siège et bureaux régionaux, sous-régionaux et nationaux) en privilégiant une méthode partant de la base, intégrée et globale. En fait, ce processus a joué un rôle décisif dans le renforcement de l'approche axée sur les services de soutien aux États Membres et d'autres partenaires mise au point pour aider les pays à obtenir des résultats.
4. Les progrès accomplis au titre des différents piliers apparaissent clairement et la direction est d'accord avec les principales mesures recommandées. En ce qui concerne le premier pilier (gérer les crises et les risques de catastrophe), des efforts ont déjà été engagés pour élaborer un plan d'action stratégique pour l'initiative « Une seule santé ». S'agissant du deuxième pilier (surveiller les risques de crise et de catastrophe au moyen de systèmes d'alerte rapide), les systèmes d'information et d'alerte rapide continuent d'être institutionnalisés pour renforcer le processus de prise de décision. Au titre du troisième pilier (réduire la vulnérabilité des communautés aux crises et aux risques de catastrophe), on commence à recenser, décrire et diffuser des pratiques optimales afin de faciliter leur assimilation par les bureaux de pays en vue d'élaborer des programmes axés sur la résilience plus diversifiés. Pour ce qui est du quatrième pilier (se préparer et réagir aux crises et aux catastrophes), des mécanismes d'intervention d'urgence sont actuellement renforcés, notamment en élaborant des procédures de travail normalisées pour les urgences de niveau 1 et de niveau 2.
5. Les observations de la direction et les actions prévues pour mettre en œuvre les cinq recommandations et les 31 sous-recommandations sont décrites ci-dessous.
6. La **première recommandation** et les huit sous-recommandations sont acceptées.
  - Un dialogue est en cours pour affiner et mettre à jour la définition institutionnelle de la résilience, inclure d'autres dimensions appropriées et tenir compte des faits nouveaux survenus au niveau international (par exemple les conclusions du Sommet mondial sur l'action humanitaire, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, etc.).

- Les activités liées à l'amélioration de l'accès des groupes les plus vulnérables aux services (produit 3.2) seront renforcées en se concentrant davantage sur la protection sociale et les instruments de transfert des risques, et en améliorant l'accès à la terre et aux ressources naturelles pour mieux réduire la vulnérabilité des communautés.
- La collaboration entre l'équipe chargée du PS5 et les équipes chargées d'autres PS sera resserrée. Les activités se poursuivront concernant le volet « élaboration des politiques » du PS1. Elles consisteront à aider les pays à élaborer et mettre en œuvre des systèmes institutionnels, politiques et juridiques, ainsi que des cadres réglementaires (notamment la gestion des crises pour la filière alimentaire, la gestion et la réduction des risques de catastrophe pour les secteurs agricoles et le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées). S'agissant du PS2, on continuera à s'intéresser aux complémentarités entre la résilience et l'adaptation au changement climatique. Les travaux liés aux PS3 seront centrés sur la protection sociale et à la migration et concerneront plus spécifiquement la coordination, la vision commune et l'appui technique conjoint fourni au niveau des pays. Pour ce qui est du PS4, la collaboration couvrira des domaines tels que l'incidence des crises de la chaîne alimentaire sur la chaîne de valeur, et l'aide apportée aux pays pour formuler des stratégies sur la résilience des systèmes alimentaires après récolte.
- En ce qui concerne les initiatives régionales, leurs concepts et finalités seront redéfinis sur la base des délibérations des conférences régionales, l'objectif étant qu'elles deviennent des programmes phares soutenus par un engagement politique sans réserve au niveau régional.

7. La **deuxième recommandation**, ainsi que ses trois sous-recommandations, sont partiellement acceptées.

- Cette recommandation vise des questions telles que le manque de ressources prévisibles pour la mise en œuvre du PS5 et la nécessité de parvenir à une plus grande prévisibilité dans les arrangements contractuels concernant son personnel technique et opérationnel et qui ne peuvent pas être mis en œuvre de façon autonome dans le cadre de ce programme stratégique. Ce point sera examiné avec d'autres priorités de l'Organisation lors de l'élaboration du Programme de travail et budget 2018-2019.

8. La **troisième recommandation** et huit sous-recommandations sont acceptées.

- Comme recommandé, l'équipe chargée du PS5 devra:
  - accroître sa collaboration stratégique avec des partenaires fournisseurs des ressources au niveau national et mondial et renforcer ses mécanismes de mobilisation de ressources actuelles (par exemple, grâce au dispositif de réduction des risques de catastrophe et en continuant à promouvoir le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement).
  - prendre davantage les devants dans les pays touchés par des crises graves, tandis que les autres programmes stratégiques devront être en retrait dans des pays stables sur le plan institutionnel et caractérisés par des niveaux gérables de dangers et de risques. Dans ce contexte, l'équipe chargée du PS5 prendra l'initiative de mettre en œuvre les mesures d'amélioration de la résilience des écosystèmes, des personnes et des communautés, y compris la prévention et le renforcement des capacités, en collaboration avec des équipes chargées d'autres programmes stratégiques.
  - poursuivre les travaux déjà entrepris dans le cadre de l'élément «Alerte précoce-Action rapide» et qui ont permis de catalyser les efforts déployés pour contrer les effets du phénomène El Nino, conformément à la recommandation liée à l'élaboration d'une stratégie ambitieuse pour les systèmes d'information et d'alerte rapide.
- La recommandation concernant l'élaboration de stratégies nationales de renforcement de la résilience comme moyen d'acquérir un ensemble de connaissances sur les moyens d'existence, les points forts, les vulnérabilités et les points d'entrée des programmes est bien notée et conforme aux stratégies en faveur de la résilience déjà élaborées en Somalie, en Ouganda, au Kenya, au Sud-Soudan et en Éthiopie.

- De même, la recommandation visant à élaborer un menu semi-standard de «services signature» qu'il faudrait promouvoir systématiquement est conforme aux travaux engagés récemment par l'équipe chargée du PS5. Des expériences et pratiques de terrain intéressantes sont décrites et diffusées afin d'accroître les échanges de connaissances et d'aider les bureaux de pays à les transposer à plus grande échelle.
- Comme il a été noté avec satisfaction dans l'évaluation, l'équipe chargée du PS5 poursuivra ses travaux sur l'égalité hommes-femmes dans le domaine de la résilience, la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et l'obligation de rendre compte aux populations concernées, autant d'efforts qui ont permis de prendre davantage en compte ces aspects importants dans la conception des programmes. D'autres orientations seront élaborées dans le cadre du PS5 et renforceront les capacités d'intégrer la question de l'égalité hommes-femmes dans les phases d'évaluation des besoins et de collecte de données.

9. La **quatrième recommandation** contient sept sous-recommandations, dont six sont acceptées, et une partiellement acceptée.

- Conformément à l'évaluation de l'éventail des compétences réalisée en 2015-2016 et confirmée par les conclusions de l'évaluation, on veillera, au titre du PS5, à enrichir les réserves de compétences techniques dans des domaines tels que la gestion et la réduction des risques des catastrophes et les interventions d'urgence fondées sur des transferts monétaires. La question sera examinée lors de l'élaboration du PTB 2018-2019.
- Comme il a été recommandé, la FAO renforcera sa collaboration sur le thème de la résilience avec d'autres institutions de l'Organisation des Nations Unies, notamment en ce qui concerne les travaux et l'appui technique fournis pour les évaluations de la sécurité alimentaire et/ou des moyens d'existence agricoles, les contributions à l'élaboration de programmes pour diverses initiatives et organismes tels que l'Initiative pour le renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophes, l'initiative A2R du Secrétaire général de l'ONU visant à renforcer la résilience au changement climatique, et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes. En outre, la FAO jouera un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du cadre des organismes ayant leur siège à Rome.

10. L'échange de connaissances entre les bureaux de pays continuera d'être encouragé par le biais d'un mécanisme institutionnel qui sera progressivement mis au point. Des alliances avec des ONG et d'autres partenaires pour multiplier les sources de compétences et de capacités sont examinées, également dans le cadre d'accords de partenariats prévisionnels avec de nouvelles organisations. Les partenariats fructueux de la FAO avec des plateformes régionales intergouvernementales telles que le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel et l'Autorité intergouvernementale pour le développement seront élargis à des groupes régionaux similaires opérant dans d'autres régions.

11. La **cinquième recommandation** contient cinq sous-recommandations, qui sont toutes acceptées.

- Dans le domaine de la gestion des connaissances, l'équipe chargée du PS5 s'emploie depuis 2015 à recenser, décrire et diffuser des pratiques optimales ou prometteuses de renforcement de la résilience conformément aux méthodes établies. Ces travaux devront s'intensifier pour accélérer le rythme de l'innovation, de la diffusion et de l'adoption de bonnes pratiques.
- En outre, une formation à la résilience, à la programmation de la résilience et à la mesure de la résilience continuera d'être proposée en organisant des conférences retransmises sur Internet et en menant des activités de partage de connaissances sur la résilience sur la plateforme INFORMED financée par l'Union européenne, qui encourage l'apprentissage et la mise en commun de connaissances autour du thème de l'élaboration de programmes en faveur de la résilience.
- La direction s'engage à utiliser cette évaluation comme outil de gestion important. Plusieurs recommandations sont encourageantes, car elles coïncident parfaitement avec des initiatives qui ont commencé au titre du PS5, conformément aux engagements du Sommet mondial sur l'aide humanitaire de la FAO et aux orientations données pour le PMT 2018-2021. Tout sera

---

mis en œuvre pour continuer à améliorer l'exécution du PS5 dans le cadre de son mandat et à répondre aux pays membres qui demandent de plus en plus d'être épaulés en vue d'accroître la résilience des moyens d'existence agricoles aux chocs et aux crises.

**Réponse de la direction à l'évaluation de la contribution de la FAO à l'Objectif stratégique 5 - Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise.**

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
<b>Recommandation 1: Aucun changement majeur n'est requis pour le Cadre stratégique mais il serait bon que la FAO procède à quelques ajustements au cadre de résultats du Programme stratégique 5, clarifie le concept d'initiatives régionales, et encourage une plus grande intégration des produits et services dans les unités de l'Organisation qui participent à ce programme.</b>					
<b>1.a.</b> La définition de la résilience donnée par l'Organisation doit être modifiée et inclure: i) une référence aux « ménages, communautés et nations » afin de mieux expliquer de quelle résilience il est question ; ii) la capacité d'une société à se « transformer » à la suite d'une catastrophe ou d'une crise; et iii) le principe selon lequel la résilience commence à partir des points forts, des actifs et des stratégies des personnes.	Accepté	L'équipe chargée du PS5 veillera à ce que la définition de la résilience évolue en tenant compte des faits récents survenus à l'échelon international tels que l'initiative A2R, le Sommet humanitaire mondial, le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, etc. Ce point sera pris en compte dans la nouvelle publication sur le PS5.	PS5	Mi-2017	Non
<b>1.b.</b> La structure des résultantes et des produits de l'OS5 pourrait être simplifiée en combinant le produit 1.1 avec le produit 4.1, car les deux semblent très liés mais sont envisagés sous différents points de vue.	Accepté	La structure des produits sera simplifiée dans le cadre du PMT 2018-2021, en recombinaison les produits 511, 512 et 542 autour de deux produits révisés: 511 mettra l'accent sur la formulation et 512 sur la coordination.	PS5	PMT 2018-2021	Non

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction Accepté, partiellement accepté ou rejeté	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
<b>1.c.</b> Plus généralement, il semble possible d'intégrer plus avant les services de la FAO relatifs à la résilience en renforçant la collaboration et la cohérence entre les unités de l'Organisation qui fournissent des avis sur les politiques (résultante 1) et s'occupent des systèmes d'alerte rapide (résultante 2).	Accepté	L'équipe chargée du PS5 continuera d'intensifier ses efforts (avec l'appui de grands programmes tels que FIRST et INFORMED) pour accroître l'incidence des politiques sur ses analyses en matière de sécurité alimentaire et de résilience. Une attention particulière sera accordée à la collaboration avec des organisations régionales telles que le CILSS et l'IGAD pour aider les pays membres à mettre en œuvre des initiatives régionales en faveur de la résilience, notamment l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) et l'Initiative de l'IGAD sur la résilience à la sécheresse et sa durabilité (IDDRISI).			
<b>1.d.</b> Le produit 3.2 mérite une plus grande attention de la part de l'équipe chargée du Programme stratégique 5 car les services de base pour le secteur de l'agriculture	Accepté	L'équipe chargée du PS5 renforcera le produit 3.2 en se concentrant sur deux grandes priorités: mettre l'accent sur la		2017-2021	Non

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
(vulgarisation et services vétérinaires) ainsi que les régimes d'assurance agricole sont des moyens prometteurs de renforcer la résilience.		protection sociale et des outils de transfert de risque, et contribuer à la mise en place de garanties en matière foncière et d'un accès équitable aux terres et aux ressources. La diffusion des connaissances au moyen des écoles pratiques d'agriculture et en fournissant un appui aux services vétérinaires occupera également une place de choix dans le PMT 2018-2021.			
<b>1.e.</b> Il est possible de renforcer la collaboration entre les programmes stratégiques, et de clarifier les interfaces. Le Programme stratégique 5 partage des problématiques communes importantes avec le Programme stratégique 2 sur l'adaptation au changement climatique et avec le Programme stratégique 3 sur la protection sociale et les flux migratoires. Des synergies sont également possibles avec le Programme stratégique 4 sur les chaînes de valeur car les crises qui	Accepté	Dans le cadre du PS5, la collaboration sera renforcée avec d'autres PS, notamment dans les domaines suivants : - la complémentarité entre la résilience au changement climatique et l'adaptation au changement climatique (PS2). - le travail conjoint sur la protection sociale et la migration, notamment en			



Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
touchent la chaîne alimentaire ont une incidence forte sur celles-ci. Les chevauchements ne sont pas nécessairement un problème tant qu'ils sont utilisés de façon judicieuse pour améliorer l'efficacité de la collaboration.		termes de coordination, de vision commune et d'appui technique conjoint au niveau des pays (PS3). - les incidences des crises dans la filière alimentaire sur la chaîne de valeur, le renforcement des cadres réglementaires et des capacités d'organisation du secteur public, ainsi que l'appui fourni aux pays pour formuler des stratégies et des politiques sur la résilience des systèmes alimentaires après récolte (PS4).			
<b>1.f.</b> Dans le cadre de l'OS5, le concept d'initiatives régionales devrait être clarifié et l'objectif de ces initiatives réaligné sur celui des programmes phares régionaux cofinancés par des ressources externes. Il devrait être mis en œuvre en collaboration avec des partenaires régionaux et nationaux. Les initiatives régionales peuvent être également un moyen utile d'améliorer le partage des	Accepté	En prenant exemple sur le Bureau RLC, et compte tenu des délibérations des conférences régionales, les initiatives régionales mises en œuvre par les bureaux RAF et RNE seront ajustées dans le cadre du PMT 2018-2021.	PS5, Bureaux régionaux	PMT 2018-2021	Non

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction Accepté, partiellement accepté ou rejeté	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
connaissances et la sensibilisation à l'intérieur et à l'extérieur de la FAO.					
<b>1.g.</b> L'alignement des initiatives régionales sur des programmes phares régionaux suppose un engagement politique fort dans cette direction. Il faudrait, de ce point de vue, donner une place plus visible à l'Initiative régionale 3 sur les terres arides africaines dans la Déclaration de Malabo. Il faudrait également étendre les initiatives régionales élargies « Une seule santé » et « Résilience face au changement climatique » au Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique.	Accepté	L'Initiative régionale mise en œuvre au Bureau RAF est déjà liée à la Déclaration de Malabo et sert de base au renforcement de la résilience en Afrique, notamment en ce qui concerne les domaines spécifiques du soutien à l'élaboration de politiques et les questions de sécurité sociale.  L'équipe chargée du PS5 aide sans réserve le Bureau RAP à mettre en œuvre les deux priorités régionales.	PS5, Bureaux régionaux	PMT 2018-2021	Non
<b>1.h.</b> Lorsqu'elle met en service de nouveaux systèmes de planification et d'établissement de rapports, il faudrait que la FAO s'efforce de garder les coûts de transaction aussi bas que possible, étant donné que ces coûts réduisent sa capacité à réaliser les objectifs des Membres. Cette recommandation s'applique au	Accepté	Il s'agit d'un des points clés qui devrait apparaître dans la stratégie numérique qui est en cours d'élaboration.  Les processus d'établissement de	CIO	2017	Non

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
nouveau cycle de projets et aux deux voies distinctes de communication des rapports nationaux (rapports annuels des Représentants de la FAO et rapports au regard des résultantes et produits du Cadre stratégique dans les bases de données de l'Organisation), qui devraient être fusionnées en une seule voie de communication de rapports afin que les bureaux de pays ne soient pas tenus de faire rapport deux fois.		rapports de pays seront harmonisés. Tout sera mis en œuvre pour maintenir des coûts de transaction aussi bas que possible tout en répondant aux exigences fiduciaires des partenaires fournisseurs de ressources.	OSD  TCS	2017  2017-2021	Non  Non
<b>Recommandation 2: La résilience est une occasion unique pour la FAO de revoir ses programmes de surveillance, de prévention et d'intervention dans des situations de crise avec le soutien politique et financier sans réserve des pays membres. Pour saisir cette occasion, il faudrait que la FAO continue de promouvoir un modèle financier intégré combinant des contributions obligatoires et volontaires, et d'investir des ressources prévisibles dans quelques domaines qui sont essentiels au renforcement de sa présence dans le domaine de la résilience, notamment le personnel. Le retour sur investissement dans ce domaine d'activité devrait être important.</b>					
<b>2.a.</b> Le Programme stratégique 5 ne dispose pas de ressources prévisibles, ce qui nuit à la capacité de la FAO de se positionner stratégiquement dans le domaine de la résilience. L'Organisation s'est engagée stratégiquement dans ce domaine d'activité en adoptant l'OS5, en décidant qu'il serait un de ses objectifs stratégiques et en intervenant dans les instances nationales, régionales et mondiales en faveur du renforcement de la résilience. Il est désormais nécessaire	Partiellement accepté	À prendre en considération avec toutes les autres priorités de l'Organisation lors de l'élaboration du PTB 2018-2019.	OSP	2017	Oui

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
d'investir des ressources plus prévisibles dans quelques domaines du Programme stratégique 5 qui sont essentiels pour renforcer la présence de la FAO dans le domaine de la résilience: i) les capacités de programmation, ii) des «services signature » de grande qualité, iii) des systèmes de connaissances, iv) la mobilisation des ressources, et v) des équipes nationales et régionales. Une analyse des tendances actuelles et futures du financement dans le domaine de la résilience montre que si la FAO investit dans des fonds axés sur la résilience (en plus, et au-delà, du financement humanitaire), elle en retirera un retour sur investissement important qui lui permettra de continuer à renforcer ses activités.					
<b>2.b.</b> Il conviendrait en particulier que la FAO et l'équipe chargée du Programme stratégique 5 trouvent des moyens pour que les arrangements contractuels donnent une visibilité et une prévisibilité plus grandes aux personnels techniques et opérationnels œuvrant dans le domaine de la résilience, afin de renforcer durablement la présence de l'Organisation et ses capacités dans	Partiellement accepté	Cette question sera examinée de façon plus approfondie avec d'autres priorités en matière de ressources humaines.	Équipe de direction du PS5, OHR	2017	Non

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
ce secteur. Les fonctionnaires engagés pour une brève durée peuvent suffire pour des interventions d'urgence à court terme, mais pas pour des activités de renforcement de la résilience à long terme.					
<b>2. c.</b> La création de nouveaux postes inscrits au budget ordinaire paraît improbable compte tenu des contraintes générales en matière de ressources. Toutefois, la FAO pourrait utiliser davantage les fonds fiduciaires afin d'amortir partiellement l'imprévisibilité du financement des projets, de proposer des contrats à plus long terme pour ses fonctionnaires chargés de la résilience et d'investir dans des processus et des outils stratégiques. Conformément à la politique de «budget intégré» de l'Organisation, la nouvelle politique de recouvrement des coûts est une occasion de promouvoir un modèle financier intégré combinant des contributions obligatoires et volontaires dans un ensemble cohérent.	Partiellement accepté	À prendre en considération avec toutes les autres priorités de l'Organisation lors de l'élaboration du PTB 2018-2019.	OSP	2017	Non

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
<b>Recommandation 3: Afin d'améliorer l'élaboration des programmes en faveur de la résilience et la mobilisation des ressources, la FAO pourrait étoffer et diversifier son offre de services « haut de gamme » de renforcement de la résilience, et mieux adapter ses programmes au type et à la durée des crises auxquelles elle tente de répondre.</b>					
<b>3.a.</b> Il apparaît nécessaire de réorienter les capacités de mobilisation de ressources et d'élaboration de programmes axés sur la résilience de la FAO. Il faudrait à cet égard que l'Organisation définisse une stratégie viable pour attirer les « donateurs pour la résilience ». Cette stratégie pourrait inclure le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement, que la FAO a utilisé de façon stratégique pour asseoir sa présence et évaluer les besoins en amont d'une intervention.	Accepté	Les donateurs ont étoffé leur portefeuille de programmes axés sur la résilience, mais il n'y pas encore de « donateurs pour la résilience » à part entière. L'équipe chargée du PS5 renforcera le dialogue avec les donateurs en utilisant des outils tels que le dispositif de réduction des risques de catastrophe, le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement et les secteurs de mobilisation de ressources.	PS5, TCS	2017-2021	Non
<b>3.b.</b> Les « stratégies en faveur de la résilience » sont un moyen simple et éprouvé d'acquérir un corpus de connaissances sur les moyens d'existence, les points forts et les vulnérabilités, ainsi que les points d'entrée des programmes liés à la résilience dans un pays. Les bureaux de pays qui sont véritablement en	Accepté	Approuvé. Sur la base des stratégies de résilience formulées en Somalie, en Ouganda, au Kenya, au Sud-Soudan et en Éthiopie (en cours d'élaboration), une attention spéciale sera accordée aux crises	Équipe du siège chargée du PS5, bureaux régionaux et sous-régionaux, pôles «résilience» et bureaux de pays.	2017-2021	Non

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
mesure d'élaborer des programmes de ce type peuvent envisager de mettre au point une stratégie en faveur de la résilience en s'appuyant, ou non, sur leur cadre de programmation. Cette stratégie leur permettrait d'orienter leur action dans ce domaine.		prolongées et aux zones de conflit.			
<b>3.c.</b> Il faudrait que le classement par ordre de priorité des objectifs stratégiques de la FAO dans les pays soit guidé non pas par l'intérêt (ou l'absence d'intérêt) de chaque responsable, mais par l'adéquation des programmes liés à la résilience avec la situation du pays et les priorités du gouvernement. Le Programme stratégique 5 doit jouer un rôle de premier plan dans les pays touchés par des crises graves, tandis que les autres programmes stratégiques doivent être en retrait dans des pays stables sur le plan institutionnel et caractérisés par des niveaux gérables de dangers et de risques. De toute évidence, le Programme stratégique 5 peut toujours apporter des contributions utiles dans cette deuxième catégorie de pays, par exemple en ce qui concerne les politiques de gestion et	Accepté	En ce qui concerne les pays confrontés à des menaces et des crises constantes, l'équipe chargée du PS5 pourrait prendre l'initiative de mettre en œuvre les mesures de renforcement des écosystèmes, des populations et des communautés, y compris la prévention et le renforcement des capacités, en collaboration avec les équipes chargées d'autres PS.	Chefs de programmes	2017-2021	Non

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction Accepté, partiellement accepté ou rejeté	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
de réduction des risques de catastrophe.					
<b>3.d.</b> Toute intervention de la FAO visant à faire face à une crise qui dure plus de deux ans devrait être conçue et mise en œuvre en tenant dûment compte de la pérennité des résultats obtenus. Lorsqu'une intervention à long terme est nécessaire, les approches axées sur le marché et à assise communautaire sont, par essence, plus appropriées qu'une aide gratuite.	Accepté	Conformément aux recommandations ci-dessus sur les stratégies et programmes liées à la résilience, l'équipe chargée du PS5 continuera d'œuvrer en faveur d'interventions durables ayant une incidence à long terme.	Chefs de programmes	2017-2021	Non
<b>3.e.</b> Afin de reproduire à grande échelle les expériences locales satisfaisantes, la FAO pourrait se concentrer sur quelques bonnes pratiques, continuer à les affiner, à les améliorer, à les mettre en valeur systématiquement et à les associer à un renforcement des capacités solide dans les pays. Elle pourrait ainsi proposer une sorte de menu semi-standard de « services signatures », par exemple des politiques d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe, des systèmes d'alerte rapide et le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, des programmes de	Accepté	La FAO apportera aux pays des connaissances pratiques et théoriques reposant sur des expériences et pratiques concrètes accumulées dans différents contextes au niveau du terrain et dans la mise en œuvre de politiques publiques au niveau national. Le partage des connaissances entre pays restera une priorité essentielle dans le domaine de la résilience.	Équipe du siège chargée du PS5, bureaux régionaux et sous-régionaux, pôles « résilience » et bureaux de pays.	2017-2021	Non Oui



Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
<p>protection et de surveillance de type EMPRES, des travailleurs des services communautaires de santé animale, des écoles pratiques d'agriculture et leurs différentes versions, notamment les <i>caisses de résilience</i>, différentes formes d'apports d'intrants (distributions d'intrants mais aussi foires aux intrants, magasins d'intrants, crédit-stockage, etc.), espèces contre actifs, petits systèmes d'irrigation, etc. Cette liste comprend des approches qui témoignent de l'expérience et de la visibilité de la FAO, qui ont fait leur preuve, qui mettent au premier rang les capacités locales, la viabilité économique et les liens avec les marchés, qui nécessitent un investissement à long terme et qui peuvent être facilement ajustés et désajustés de façon temporaire. L'élaboration d'une offre de « services de résilience signatures » pourrait aider la FAO à élaborer des programmes axés sur la résilience plus solides, diversifiés et adaptés en normalisant les méthodes et en réduisant le temps de conception et de lancement tout en adaptant les services aux particularités locales, lorsque nécessaire.</p>					

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
<p><b>3.f.</b> Il faudrait que l'équipe chargée du Programme stratégique 5 continue à intégrer les questions d'égalité hommes-femmes dans ses analyses de contexte et à contrôler la mise en œuvre des programmes favorisant l'égalité des sexes afin de s'assurer qu'ils débouchent sur des avantages concrets.</p>	Accepté	<p>Les documents d'orientation concernant une réduction des risques de catastrophe qui tiennent compte de l'égalité hommes-femmes, de la violence sexiste et des crises prolongées seront achevés et largement diffusés et utilisés dans des activités de formation. Les projets sont associés à des marqueurs d'égalité hommes-femmes et leurs effets sexospécifiques seront suivis de près.</p> <p>La question de l'égalité hommes-femmes sera intégrée dans l'évaluation des besoins et les outils de suivi, ce qui permettra de recueillir des données ventilées par sexe et de suivre les effets sexospécifiques.</p>	ESP, TCE	<p>Les matériels d'orientation seront prêts et diffusés d'ici la mi-2017.</p> <p>Des vérifications ponctuelles des marqueurs d'égalité hommes-femmes seront effectuées en milieu et en fin d'année.</p> <p>D'ici la fin de 2017</p> <p>D'ici la fin de 2017</p>	Non Oui

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
		L'inventaire des bonnes pratiques pour l'apprentissage et la transposition à plus grande échelle se poursuivra.			
<b>3.g.</b> La FAO fournit des services d'amélioration de la résilience aux communautés dans le cadre d'un certain nombre de partenariats établis à différents niveaux, par exemple avec les gouvernements nationaux et/ou des ONG. Afin d'optimiser son impact, la FAO pourrait continuer à élaborer des programmes avec un large éventail de partenaires tout en renforçant leurs capacités. Il s'agit notamment des autorités locales, nationales et régionales, d'autres institutions de l'ONU comme le PAM et l'UNICEF, des institutions financières internationales, d'ONG nationales et internationales, d'organisations paysannes, du secteur privé (par exemple, les compagnies d'assurance) et des milieux universitaires.	Accepté	Sur la base des partenariats établis récemment avec divers acteurs, une attention particulière continuera d'être accordée au renforcement des partenariats au niveau régional/local dans le cadre d'initiatives régionales liées au PS5.	OPC	2016-2019	Oui
<b>3.h.</b> Il serait bon que la FAO commence à élaborer une stratégie de grande envergure pour les systèmes d'information et d'alerte	Accepté	L'élaboration d'une stratégie pour les systèmes d'information et d'alerte rapide a été	ESA (en collaboration avec HNE, AGD, TCE)	Décembre 2017	Oui

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
rapide, prévoyant la convergence et l'intégration des différents systèmes dans un cadre plus homogène et plus stratégique et le maintien des spécificités techniques et institutionnelles de leurs domaines d'action. La stratégie devrait également aborder la dimension du partenariat et présenter une approche plus globale sur la façon d'aider les pays membres dans les domaines pertinents des systèmes susmentionnés.		lancée et l'accent est mis sur l'établissement de liens entre les systèmes d'alerte précoce et les systèmes l'action rapide existants de la FAO.			
<b>Recommandation 4 Renforcer davantage les capacités techniques, opérationnelles et axées sur la résilience en fonction des demandes et des besoins des bureaux de pays, afin que les profils de poste dans les divisions techniques et unités administratives de la FAO évoluent progressivement et soient mieux adaptés à l'exécution des Programmes stratégiques.</b>					
<b>4.a.</b> Comme en témoigne l'évaluation de l'éventail des compétences, et en raison d'un taux élevé de postes vacants, l'équipe chargée du Programme stratégique 5 a besoin d'un accès à des capacités techniques supplémentaires en matière de gestion et de réduction des risques, d'approches axées sur les transferts monétaires et l'assurance, et d'analyses des politiques et des conflits, afin de répondre à la demande actuelle de programmes en faveur de la résilience. Il apparaît également nécessaire d'augmenter	Partiellement accepté	L'équipe chargée du PS5 enrichit son vivier de compétences techniques dans des domaines comme la réduction et la gestion des risques de catastrophe et les approches axées sur les transferts monétaires.  La question de la création de nouveaux postes et de l'attribution de postes vacants liés au	OSP	2017	Non

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
les capacités d'élaboration de programmes en faveur de la résilience et de mobilisation de ressources. Cela suppose que la FAO continue de pourvoir les postes vacants, d'en créer de nouveaux dans les principales unités techniques, et de corriger les lacunes recensées dans l'évaluation de l'éventail des compétences et des évaluations similaires. Les profils de poste dans les divisions techniques et unités administratives évolueraient ainsi progressivement et seraient mieux adaptés à l'exécution des Programmes stratégiques.		PS5 devra être examinée en même temps que les autres priorités de l'Organisation lors de l'élaboration du PTB 2018-2019.			
<b>4.b.</b> Il faut impérativement continuer à améliorer les capacités opérationnelles. La FAO pourrait en particulier élaborer des procédures de travail normalisées pour les urgences de niveaux 1 et 2 et simplifier le cycle de projets afin de réduire les étapes qui font double emploi.	Accepté	La formulation des procédures de niveaux 1 et 2, des protocoles d'intervention ainsi que des directives et procédures opérationnelles est déjà en cours.	TCE	2017	Non
<b>4.c.</b> Il faudrait associer des projets à des objectifs stratégiques spécifiques en normalisant la procédure et en vérifiant la qualité des données, qui sont actuellement peu fiables. Cette question est particulièrement importante pour le Programme stratégique 5 et son modèle de	Accepté	L'alignement des projets sur le Cadre stratégique est de qualité car il s'appuie sur le document de réflexion approuvé et, pour les projets de développement, sur l'évaluation réalisée par	OSP, TCS	2017-2021	Non

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
financement, presque entièrement fondé sur des contributions volontaires.		le Comité d'examen des programmes. Cette recommandation sera appliquée dans le cadre de l'amélioration globale de l'élaboration des projets.			
<b>4.d.</b> L'échange de connaissances entre les bureaux de pays pourrait être amélioré. Certains bureaux de pays de la FAO sont dotés d'un effectif stable composé de fonctionnaires techniques recrutés sur le plan national, qui peuvent réaliser des travaux techniques et fournir des conseils stratégiques en matière de coordination et d'élaboration de politiques, ainsi qu'une assistance aux bureaux de pays autres que le leur.	Accepté	Mise en place d'un mécanisme organisationnel, d'un espace en ligne, d'une communauté de pratique et d'un groupe de discussion visant à conserver une liste constamment actualisée de compétences pour les bureaux décentralisés (dans laquelle les bureaux pourraient puiser en fonction de leurs besoins).	TCE, PS5	2017-2021	Non Oui. Il faudrait augmenter les ressources en personnel pour coordonner et gérer l'espace de travail de la communauté de pratique autour du PS5.
<b>4.e.</b> Il serait utile que la FAO élargisse ses alliances avec des ONG et d'autres partenaires fournisseurs de compétences et de capacités. Les accords de partenariat prévisionnels avec des organisations telles que le Conseil norvégien pour les réfugiés, Australie RedR et le Conseil danois pour les réfugiés fournissent des	Accepté	Un protocole d'accord avec SBP et l'Agence suédoise des services de secours (MSB) est en phase finale de discussion. Il faudrait rechercher d'autres partenaires et renforcer les partenariats actuels,	TCE	Prochain exercice biennal	Non

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction Accepté, partiellement accepté ou rejeté	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
capacités dans des domaines d'activité critiques en sous-effectifs (conseillers dans le domaine de la résilience, égalité hommes-femmes, coordination de modules ou en matière d'égalité hommes-femmes) et devraient continuer à le faire.		notamment avec le secteur privé.			
<b>4.f.</b> Le système des Nations Unies possède également d'importantes capacités dans des domaines dans lesquels la FAO aurait besoin de devenir plus solide. L'Organisation s'appuie déjà, notamment, sur la logistique du PAM, collabore avec les équipes du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA) chargées de l'évaluation commune des besoins et assure la liaison avec l'organisme responsable de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. Elle pourrait également se rapprocher du Département des affaires politiques de l'Organisation des Nations Unies (DAP), qui offre une excellente analyse des politiques et des conflits dans les pays où l'ONU facilite les processus électoraux ou d'autres processus politiques, ainsi que du Fonds des Nations Unies pour	Accepté	La FAO fournit un appui technique solide et effectue des travaux sur les bonnes pratiques utilisées dans les évaluations de la sécurité alimentaire et/ou des moyens d'existence agricoles ; elle contribue également à l'élaboration de programmes pour diverses initiatives et organismes tels que l'Initiative pour le renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophes, l'initiative A2R, la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et le module mondial d'action	PS5 et bureaux de liaison	2017-2021	Non

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
l'enfance (UNICEF) et du Programme de développement des Nations Unies (PNUD) relatif à l'évaluation qualitative de la résilience. La FAO, le Fonds International de développement agricole (FIDA) et le PAM pourraient assurer la mise en œuvre concrète de leur cadre conceptuel commun pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il faudrait pour cela que ces institutions intensifient leur collaboration dans le domaine, renforcent leur engagement mutuel et tirent parti des avantages comparatifs de chacune d'elles.		groupée en matière de sécurité alimentaire. En outre, la FAO participe pleinement à la mise en œuvre du cadre conceptuel mondial des organismes ayant leur siège à Rome.			
<b>4.g.</b> En Afrique, la FAO s'est associée avec profit à des plateformes régionales intergouvernementales telles que le CILSS, l'IGAD et la SCDA, ce qui suggère qu'elle pourrait utilement se rapprocher de groupes régionaux similaires dans d'autres régions.	Accepté	Ce point est important pour le positionnement de la FAO dans le domaine de la résilience au niveau sous-régional et/ou régional.	Équipe principale chargée du PS5	2017-2021	Non
<b>Recommandation 5 : Afin d'augmenter le rythme de l'innovation, la FAO pourrait créer des conditions propices à l'apprentissage et accélérer la mise au point d'outils et de modes de gestion des connaissances.</b>					
<b>5.a.</b> Dans une réforme telle que celle que la FAO mène actuellement, la gestion des connaissances est essentielle. Le passage à des	Accepté	Les travaux consistant à recenser, décrire et diffuser les pratiques optimales ou	ESA/PS5 OPC CIO OCC	2016-2021	Non Oui. Il faudrait davantage d'effectifs et de temps pour consolider ces travaux.



Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction Accepté, partiellement accepté ou rejeté	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
programmes liés à la « résilience » nécessite un changement de mentalité. Il est nécessaire d'accélérer le rythme de l'innovation, de la diffusion et de l'adoption de bonnes pratiques. Une meilleure gestion des connaissances serait également utile pour la communication, la sensibilisation, l'élaboration de stratégies et la mobilisation de fonds.		prometteuses de renforcement de la résilience ont commencé en 2015 en partant des méthodes établies. Ces efforts se poursuivront et se développeront en collaboration avec des bureaux régionaux et des bureaux de pays.	OHRL		
<b>5.b.</b> La FAO pourrait élaborer des modules de formation à la résilience, à l'élaboration de programmes en faveur de la résilience et à la mesure de la résilience, les mettre en place dans toute l'Organisation, accélérer le développement de réseaux de partage des connaissances et créer des espaces de gestion de connaissances dans les initiatives régionales, qui jouent un rôle concret dans ce domaine qui devrait être renforcé.	Accepté	Les conférences retransmises sur Internet et les activités de partage de connaissances continueront dans le cadre de la plateforme INFORMED, qui encourage l'apprentissage et la mise en commun de connaissances autour du thème de l'élaboration de programmes en faveur de la résilience. La création d'une communauté de pratique avec des partenaires externes est également prévue dans le cadre de cette plateforme consacrée à la résilience.	SEC  OPC OHR Direction du PS5 RIDM	D'ici décembre 2016.  2016-2019	Non  Oui

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
		Un soutien continuera d'être fourni aux initiatives régionales en vue de mettre en œuvre des plans de communication régionaux visant à faciliter le dialogue multipartite et le partage de connaissances en Afrique, Asie et Amérique latine.			
<b>5.c.</b> Il est nécessaire de continuer à améliorer les systèmes de suivi, les enquêtes post-distribution et les études d'impact qualitatif et quantitatif et de tirer des enseignements des informations recueillies. La FAO a besoin d'en apprendre davantage sur la façon de promouvoir la résilience face aux menaces et aux crises et de faire ce qui est nécessaire pour tester et suivre les résultats.	Accepté	L'équipe chargée du PS5 contribuera au renforcement des systèmes de suivi en fournissant des services consultatifs et en menant des activités de renforcement des capacités en collaboration avec OED et des bureaux régionaux et nationaux.	Chefs de programmes, représentants régionaux, représentants de la FAO, OED	2017-2021	Non Oui
<b>5.d.</b> La FAO possède, à tous les niveaux, des réserves de talents techniques qui sont actuellement affectés à d'autres tâches, telles que la planification et l'établissement de rapports, et qui pourraient être plus	Accepté	Création d'un espace de travail en ligne ou d'un réseau de connaissances pour mettre en correspondance les compétences avec les	OS5, ESA	2017-2021	Non Oui. Il faudrait du temps de travail pour créer, gérer, faciliter et promouvoir le réseau d'échange de connaissances.

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction <b>Accepté, partiellement accepté ou rejeté</b>	Plan de la direction			
		Mesures à prendre, et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (oui ou non) (f)
<p>systématiquement inventoriés et mis à profit par le biais de la création de réseaux virtuels d'échange de connaissances.</p>		<p>besoins et encourager les échanges via les réseaux.</p>			
<p><b>5.e.</b> Les organisations non gouvernementales sont souvent utilisées comme simples « partenaires d'exécution », mais les meilleures d'entre elles constituent des environnements riches en connaissances avec lesquels la FAO pourrait interagir davantage. Au-delà des ONG, il serait utile que la FAO établisse des partenariats plus nombreux avec des associations de producteurs, qui sont des partenaires (d'exécution) possédant des connaissances pertinentes, dotés de capacités complémentaires à celles de l'Organisation, en particulier des capacités de mobilisation des communautés et de diffusion d'informations, et qui sont très intéressés par les domaines de la vulgarisation, de la sensibilisation et de la résilience.</p>	<p>Accepté</p>	<p>Lorsque la FAO coopère avec des ONG et/ou d'autres organisations communautaires durant l'exécution d'un projet, le rapport final de celui-ci devrait décrire systématiquement les bonnes pratiques et celles qui sont prometteuses. Il faudra pour cela mettre en place un processus de consultation avec les ONG et les organisations communautaires pour collecter et consigner ces informations.</p>	<p>PS5, OPC</p>	<p>2017-2021</p>	<p>Pour que ce processus de description documentaire soit mis en œuvre de façon plus systématique, il conviendrait d'affecter des ressources aux bureaux de pays et aux pôles « résilience ».</p>